

Avec nos compliments...



Dr et Mme Joseph Cantin-Groslimond. (Photo G. Périsset)

Noces d'or à Carignan-Vallon

Le Dr Joseph Cantin, médecin-vétérinaire et Mme Alice Cantin-Groslimond, son épouse, ont fêté vendredi dernier, leur anniversaire de leur mariage, leur demi-siècle de vie commune dans le bonheur, entourés de leurs deux fils, belles-filles et petits-enfants.

Le Dr Joseph Cantin est une personnalité bien connue du pays broyard. Titulaire d'un brevet d'inspecteur en 1912, il entreprit cinq ans plus tard des études de vétérinaire et s'installa en 1922 à Carignan. Nommé juge au Tribunal de la Broye en 1937, il en devint le vice-président, jusqu'en 1970, à la mort de

M. Emile Marmy. Le Dr Cantin est membre de deux confréries staviacoises, celle de Notre-Dame et celle des Bastians dont il fera partie depuis 50 ans l'an prochain. Quant à Mme Cantin, à part sa vie de famille, elle fut sans tâche la collaboratrice dévouée du métier de son mari. Elle a été plusieurs fois marraine de drapeaux et membre d'honneur de sociétés.

Nous souhaitons à ce couple uni de jouir encore de nombreuses années de paix et de santé dans leur magnifique propriété de Carignan. (GP)



Lussy: quarante ans de mariage

C'est dans la joie que M. Léonard Pache, âgé de 82 ans et son épouse Louisa, née Sugnaux, âgée de 59 ans, ont fêté dimanche dernier le quarantième anniversaire de leur mariage. Ce couple, fort estimé dans la région, jouit d'une parfaite santé. M. Léonard Pache a toujours habité à Lussy à l'exception d'un temps d'études au Pensionnat de la Gouglera. Tous les problèmes de l'agriculture lui sont familiers.

Aimant particulièrement la nature, Léonard Pache ne manque aucune occasion pour aider son prochain par ses dons, notamment de sourcier, lors de recherches d'eau, de personnes ou d'objets perdus. M. Pache ne s'est pas occupé uniquement de sa belle exploita-

tion agricole où il seconde encore journalièrement son fils, mais a fait profiter la communauté de son dévouement puisqu'il a été syndic du village de 1934 à 1942; il avait été auparavant membre du Conseil communal durant une dizaine d'années. M. Pache a été aussi membre de la Commission de Porphelinat et de la Société de laiterie; il est membre fondateur de la Fanfare de Villaz-Saint-Pierre avec laquelle il a joué pendant 25 ans. Quant à Mme Louisa Pache, elle a passé sa jeunesse, avant son mariage, à Billens.

Nous adressons à M. et Mme Léonard Pache nos meilleurs vœux à l'occasion de leur bel anniversaire. L.M.

Chronique musicale Chronique musicale

L'aubaine d'une soirée de ballet des solistes de l'opéra de Vienne

La danse suscite encore un large intérêt à Fribourg: nous n'en voulons pour preuve que l'Aula comble de dimanche dernier. Le public a, en effet, saisi l'aubaine d'un spectacle pendant la morte période des vacances.

Les productions présentées par quelques solistes du Ballet de l'Opéra de Vienne nous parurent d'emblée de très haute qualité, avec cette symphonie en blanc que fut le Trio d'Herbert Nitsch sur une musique de Chopin (Cinquième Nocturne et vingt-quatrième Prélude). La chorégraphie, utilisant les formules classiques, sut s'accommoder des dimensions d'une scène qui, évidemment, ne peut convenir à pareil art. Puis Heinz Heidenreich fut l'interprète du faune et de ses fantômes dans le « Prélude à l'Après-Midi d'un Faune », de Claude Debussy; l'enregistrement de la pièce symphonique sembla n'altérer en rien la précision du danseur et de sa partenaire, Elisabeth Möbius; les figures qu'ils exécutèrent suivirent exactement les amples phrases musicales mais n'évitèrent pas toujours l'écueil d'un certain maniérisme (palpitations excessives des bras en rapport avec les séquences tournoyantes des cordes). Puis, sur d'étranges mixtures sonores de Pisk Floyd, Lilly Scheuermann et Jouri Vamos exhibèrent une suite d'attitudes hiératiques, qui convenaient parfaitement à l'atmosphère de la musique et qui rappelaient parfois le langage d'un Béjart. Herbert Nitsch, remarquable dans ses créations chorégraphiques, nous déçut dans son solo avec des figures « à la russe » trop vues pour

le Trepak du « Casse-Noisette », de Tchaïkovski; il est vrai que le pianiste Halina Niec-Szczesny ne lui fut d'aucun secours dans sa perte du fil mélodique, que, heureusement, danseur comme public remplaça par sa propre mémoire musicale. Reprenant la classique chorégraphie de Marius Petipa, les danseurs choisirent d'exécuter deux pages du célèbre « Lac des Cygnes », de Tchaïkovski: le Pas de trois de l'acte 1 et le Pas de deux du Cygne noir de l'acte 3, prestations qui virent la perfection technique de Inge Kozna et du duo Lilly Scheuermann-Jouri Vamos. Et c'est avec la « Valse de l'Empereur », de Johann Strauss, noblesse oblige, que devait se terminer ce programme, dans un tableau tout de bleu et blanc.

Quant à la pianiste Halina Niec-Szczesny, elle tira son épingle du jeu dans les pièces de « soutien », de Chopin et J. Strauss, mais eut bien des problèmes avec les transcriptions de Tchaïkovski. Des œuvres jouées en intermède, nous retiendrons un Menuet du « Tombeau de Couperin », de Ravel, un « General Lavine-eccentric », de Debussy, bien nuancés alors que la première Ballade, de Brahms, et la douzième Étude op. 8, de Scriabine, nous parurent hors de propos avec leur manque de puissance et leur phrasé lacunaire. PAD

Les accidents Les accidents Les accidents

Fribourg: collision camion-auto

Hier à 9 h 15, un camion-remorque conduit par un habitant de Gümnen, circulait d'Avenches en direction de Misery. Arrivé dans cette localité, il enclencha son indicateur de direction

à gauche pour se rendre à Courton. Alors qu'il entreprenait sa manœuvre il ne vit pas qu'une automobiliste de Fribourg entreprenait de le dépasser. Une collision s'ensuivit entre les deux véhicules. Pas de blessés, mais des dégâts matériels pour 6 000 francs.

Estavayer-le-Lac: perte de maîtrise

Hier matin à 10 h 15, un automobiliste de Payerne circulait au volant de sa voiture de Morens en direction de Busy; l'entrée entre ces deux localités, dans un léger virage à droite, il perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route à gauche, dévala un talus, fit plusieurs tonneaux et s'immobilisa finalement dans un champ. Légèrement blessé, une des passagères fut conduite par l'ambulance à l'hôpital de Payerne. Dégâts matériels: 6 000 francs.

Morat: excès de vitesse

Hier à 16 h 15, un automobiliste circulait d'Aarberg en direction de Lausanne. A Leuvenberg alors qu'il s'engageait sur la N1, il entra en collision avec un camion qui arrivait de Berne en direction de Lausanne, à une vitesse excessive. Il n'y a pas de blessés mais les dégâts matériels s'élevèrent à 2 500 fr.

Fribourg: inondation dans un local de chauffage

Hier en fin d'après-midi, à la suite de la rupture d'un filtre, dans un local de chauffage, à la route du Grand Torry, un commencement d'inondation s'est produit. Les pompiers de Fribourg travaillèrent une heure environ pour réparer le désastre et retirer l'eau qui s'élevait environ à 15 cm, mais n'a pas endommagé les fusibles.

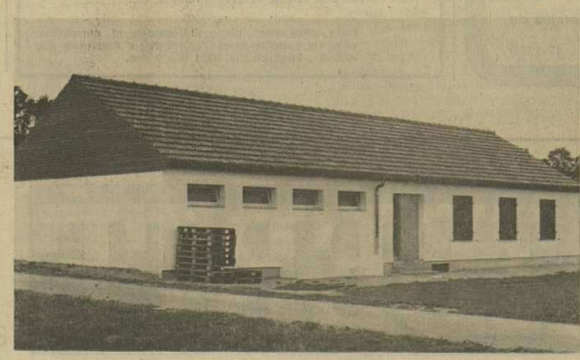
INITIATIVE POUR RENFORCER LA PROTECTION DES EAUX 13720 signatures

Sous la signature de M. Georges Clerc, chancelier d'Etat, la Chancellerie a publié mardi 12 août le communiqué suivant relatif à la demande d'initiative pour la protection des eaux:

« Le mardi 12 août 1975, les signataires responsables de la demande d'initiative législative conçue en termes généraux et tendant à l'introduction, dans la loi fribourgeoise d'application du 22 mai 1974, de la loi fédérale du 8 octobre 1971 sur la protection des eaux contre la pollution, d'un ou plusieurs articles nouveaux interdisant l'extraction de sables et de graviers dans les lacs et cours d'eau appartenant au domaine public, ont déposé à la Chancellerie d'Etat des listes contenant 13 720 signatures à l'appui de la demande. Ces listes seront transmises au Conseil d'Etat qui, dans un délai de 90 jours, arrêtera le nombre des signatures valables. Le résultat sera publié dans la Feuille officielle. (Com.)

Broye Broye Broye Broye Broye Broye

Vallon: vestiaires pour les footballeurs



Le FC Vallon a récemment inauguré ses vestiaires au cours de journées de réjouissances placées sous le signe du sport et du délassement. Ces nouvelles installations dont on se plaît à relever la bienfaisance sont situées en bordure du terrain, près de la route cantonale Estavayer - Saint-Aubin. (Photo G. Périsset)

Première séance du Conseil d'Etat après les vacances

Nouveau conservateur au Musée d'Histoire naturelle

Les vacances d'été sont terminées pour le Conseil d'Etat du canton de Fribourg qui a repris en début de semaine ses activités. Au cours de la première séance, tenue mardi 12 août, le Conseil d'Etat a

- nommé: M. André Fasel, de St-Antoine, à Fribourg, conservateur du Musée d'histoire naturelle; M. Paul Rapo, à Cheyres, commissaire viticole du district de la Broye.

M. André Fasel, originaire de St-Antoine, est né en 1950. Après ses écoles primaires en ville de Fribourg, il fréquenta le Collège Saint-Michel où il obtint une maturité classique en section latin-grec. Il suivit par la suite les cours de la faculté des sciences de l'Université de Fribourg, cours qui furent couronnés par l'obtention d'un diplôme d'enseignement secondaire. Parallèlement à ses études, M. Fasel mena de nombreuses recherches personnelles dans les divers domaines de la zoologie. Depuis juillet 1973, il occupe au Musée d'Histoire naturelle de Fribourg les fonctions de conservateur-désigné.

La Rédaction de « La Liberté » présente à M. André Fasel, que nos lecteurs ont eu l'occasion d'apprécier comme collaborateur de notre journal, ses plus vives félicitations pour sa nomination. (Lib.)

Au cours de la même séance, le Conseil d'Etat a en outre:

- accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de: M. Charles Brugger, expert principal à l'Office cantonal de la circulation et de la navigation; M. François Raemy, chef de la section militaire de Siviriez pour cause de changement de domicile.
- octroyé une patente de licencié en droit, autorisant la pratique du barreau devant les tribunaux inférieurs, à: M. Armand Bloch, de Villars-sur-Glâne, à Fribourg, sous la direction et la responsabilité de Mes Aloys Sallin et Jean Schmutz, avocats, à Fribourg;
- M. Henri Gendre, de Fribourg, Belfaux et Villars-sur-Marly, à Villars-sur-Marly, sous la direction et la responsabilité de Me René Monferini, avocat, à Fribourg;
- M. René Schneuwly, de Fribourg et Wünnewil-Flamatt, à Granges-Paccot, sous la direction et la responsabilité de Me Franz Hayoz, avocat, à Fribourg.

- approuvé: le règlement des eaux de la commune de Montbovon; le règlement des canalisations de la commune de Meyriez; le règlement de la commune de Pfäfers concernant l'enlèvement des ordures ménagères et le vidange des fosses septiques.

- autorisé les communes de Créruz, Muntelier, Noréaz et Pierrafortcha, ainsi que les paroisses de Cerniat et Ecuviens, à financer des travaux; la commune de Liefrens, à utiliser des capitaux; celle de Manner-Grandsvaz et la paroisse de Matran, à contracter des emprunts; les communes d'Albeuve, Bollion, Charny, Cheiry, Corminboeuf, Grolley, Jaun, Marly, Le Pâquier et Villars-sur-Glâne, ainsi que les paroisses de Praroman et Rechthalten, à procéder à des opérations immobilières; la commune de Villarspos, à percevoir des impôts.

De graves menaces pèsent sur nous

Nous en sommes conscients. Avec vous, nous y remédierons.

PDC fribourgeois

17-1017

Fouji Yama

DANCING BAR NIGHT CLUB EN FACE DE LA GARE 1701 FRIBOURG 037 222522

3e bombe à Fribourg! du 16 au 31 août l'orchestre suisse «SOFT ICE» et go-go danse

Vendredi et samedi ouvert dès 22 h avec prolongation en raison de la TIP 75

17-2319